

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2012**



moulinvest

La Direction

Président :

Maurice Moulin

Directrices Générales Déléguées :

Sandrine Moulin

Marie Laure Teyssier

Commissaires aux comptes

Titulaires :

SECA FOREZ

représentée par Pierre Gérard

KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE

représentée par Guy Villemagne

Suppléants :

Claude STARON

KPMG AUDIT SUD-EST

S.A au capital de 3 690 406 €

RCS Le Puy en Velay : 433 122 637

Code Bourse ISIN FR0011033083

Siège social :

ZA de Ville

43 220 Dunières

moulinvest.com



ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ



J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Dunières, le 10 Décembre 2012

Maurice Moulin
Président

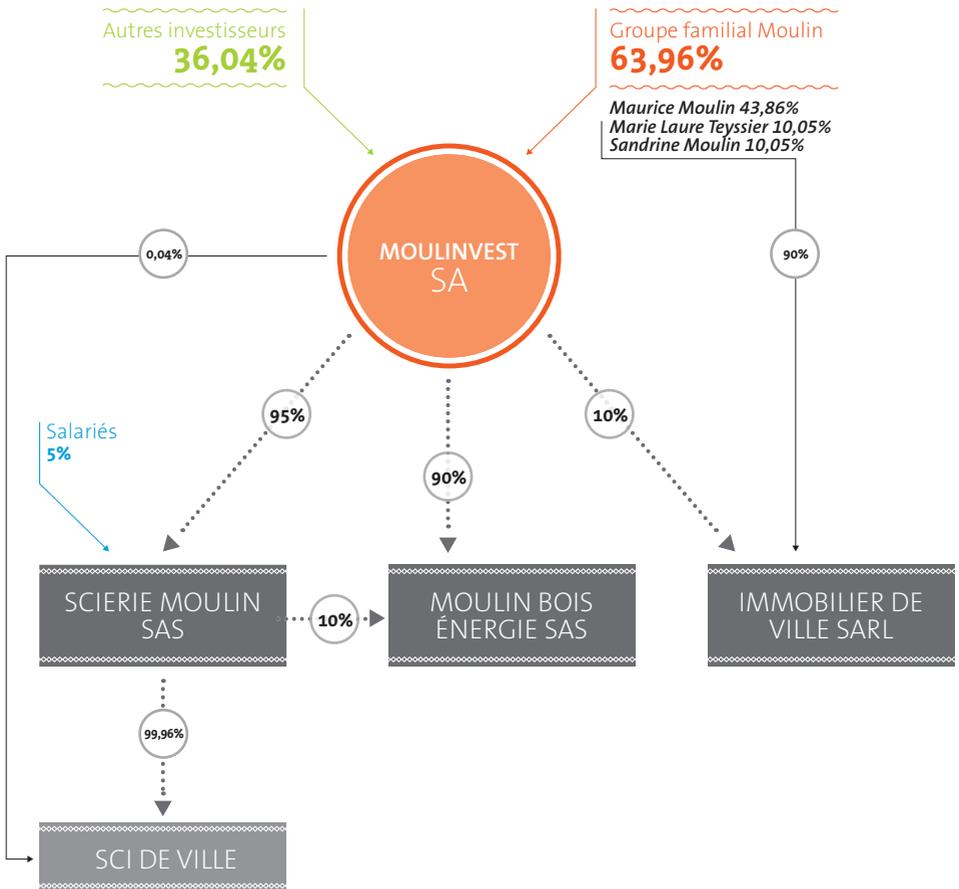


Organigramme juridique des sociétés intégrées

 Groupe Familial
Moulin

 Salariés

 Autres
investisseurs



MOULINVEST
Société Anonyme au
capital de 3 690 405,60 €
Siège social :
DUNIERES (Haute-Loire)
Z.A. de Ville
R.C.S. : LE PUY EN VELAY
433 122 637

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

le 31 août 2012

L'assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale à caractère mixte conformément aux dispositions légales et statutaires de notre société, à l'effet de vous rendre compte de l'activité, des résultats de la gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social ainsi que les comptes consolidés du groupe.

En effet, afin d'uniformiser notre information financière et conformément aux dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce, le présent rapport porte à la fois sur les comptes sociaux de MOULINVEST et sur les comptes consolidés du Groupe MOULINVEST. Les éléments du rapport relatifs aux comptes consolidés sont ainsi identifiés par la mention « Groupe ». Le périmètre de consolidation se rapporte à l'organigramme présent dans la page suivante du présent rapport.

Pour votre information, tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant (et notamment un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices, conformément à l'article R225-102 du Code de commerce), vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes et les bilans que nous vous soumettons ont été établis dans le respect des dispositions du code de commerce et de la loi n° 83-353 du 30 avril 1983.



Activités de la société et du groupe au cours de l'exercice et perspectives

PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

I. - La société MOULINVEST

Elle développe son activité dans le cadre de son objet social de :

- production, transformation de matière énergétique, ou susceptible de produire de l'énergie, production d'énergie, commerce et négoce de matière ou produits s'y rapportant.
- exploitation forestière, scierie, caisserie, commerce du bois, ainsi que toutes opérations se rapportant à la transformation et au négoce de bois.

Elle détient respectivement 90 % de la société MOULIN BOIS ENERGIE et 95 % de la société SCIERIE MOULIN, ses 2 filiales opérationnelles auxquelles elle rend différents services dans le cadre d'une convention de management jouant ainsi également son rôle de holding animatrice. La holding fixe chaque année des objectifs dans le cadre de l'animation de ses filiales et en mesure les écarts au cours de l'exercice lors des reportings mensuels présentés par la Direction Financière du Groupe.

II. - Le groupe « MOULINVEST »

Le groupe a commencé son activité avec son activité de scierie.

Plus récemment, le Groupe a décidé de diversifier son activité dans le secteur du bois énergie, en créant une filiale qui valorise les déchets issus de la première transformation de bois pour la production d'électricité par cogénération à partir de biomasse et la production de granulés de bois (appelés aussi « pellets »).

En intégrant ces activités complémentaires, « MOULINVEST » vise à consolider son activité d'origine et son site industriel de 15 hectares tout en œuvrant pour le développement durable.

Le Groupe réalise ainsi sur un même site :

- le sciage de résineux,
- la production de pièces de bois de construction (1.000 références au catalogue) répondant aux différentes exigences d'une clientèle diversifiée en France et à l'étranger, avec traitement de la matière dans certains cas,
- des murs de bois massifs préfabriqués pour la construction de maisons,

et, en valorisant les connexes issus du sciage (écorce, plaquettes, sciure qui représentent près de 50% du volume de grumes traité), il effectue la production d'électricité par cogénération et la production de granulés de bois (appelés aussi pellets) pour le chauffage des collectivités et des particuliers.

Faits marquants

La société MOULIN BOIS ENERGIE a connu un exercice 2011-2012 avec une année pleine de production sur l'usine de cogénération et l'entrée en activité début mars 2012 de son activité de Granulation. Pour rappel, cette activité vise à produire sur la base des produits connexes issus de la SCIERIE MOULIN des granulés de chauffage qui seront commercialisés sous différentes formes auprès de distributeurs ou des clients directs. Le chiffre d'affaires de cette activité s'établit à 1 274 K€ (incluant 14 K€ de produits annexes) et le démarrage sur les derniers mois de l'exercice clos le 31 août 2012 sont très encourageants. Si l'activité de production de granulés a bien démarré sur le mois de mars 2012, les premières commercialisations n'ont débuté que sur le mois d'avril 2012.

Sur ses activités traditionnelles, le Groupe a poursuivi sa politique d'achat de bois pour maintenir un niveau de stock élevé et ce, malgré la hausse des prix.

MOULINVEST, compte tenu de dépenses engagées au titre de la recherche et développement pour le projet de constructions de murs en bois massif notamment, a eu recours sur l'exercice au crédit impôt recherche sur sa filiale SCIERIE MOULIN. Sur l'exercice, le Groupe a comptabilisé un crédit impôt recherche d'un montant de 58 812 € afférent aux dépenses consacrées sur l'année civile 2011 comme la règle fiscale l'impose.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, la structure juridique de la société MOULINVEST n'a pas été affectée.

Principaux risques relatifs à la société et au groupe

Risques liés à l'environnement concurrentiel

Sur les produits issus de la transformation du bois, le Groupe ne ressent pas de pression concurrentielle forte.

Concernant l'activité de production de granulés de bois la demande est très forte et le nombre de producteurs en France est encore limité (50 environ).

Risques liés à l'évolution de la consommation

Globalement la demande de produits à base de bois est sur une tendance haussière longue en France, en Europe et même au niveau mondial à la fois pour les qualités reconnues au bois dans la construction, le chauffage mais aussi pour ses qualités au niveau développement durable et environnemental.

Risques environnementaux

- **Certifications de qualité**

Le Groupe MOULINVEST accorde une grande vigilance au respect des normes applicables à ses activités et à l'obtention des certifications qui lui assurent la reconnaissance de la qualité des produits commercialisés.

Le Groupe applique la norme CE et dispose du certificat de contrôle de production en usine par le FBCA pour ses sciages.

Au-delà des exigences réglementaires, le Groupe dispose d'autres certifications :

- CTB Cubage des bois ronds par le FCBA

- CTB Sawn Timber par le FCBA

L'exigence du Groupe est la même pour les produits achetés à des fournisseurs externes, comme les produits utilisés pour le traitement de pièces de bois. Ainsi le produit de traitement anti-bleu, les produits de protection TANALITH E et RESISTOL bénéficient de certificats de qualité CTB-P+ par l'organisme certificateur FCBA.

Pour les granulés de bois, le Groupe a obtenu la certification NF biocombustibles solides, et a demandé la norme européenne EN 14961-2 qualité haute performance.

- **Pour une gestion durable de la forêt**

Le Groupe est engagé aussi dans le respect d'une gestion durable de la forêt dans son mode de fonctionnement à l'égard des exploitants forestiers et de tous les fournisseurs de matière première pour ses achats de bois et la gestion des coupes en forêt. La chaîne de contrôle des bois de la scierie est certifiée par le PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes), organisme international et marque de certification de gestion forestière.

- **Le bilan carbone**

Le Groupe est une des premières entreprises de la filière bois à avoir fait, sur une base volontaire, un bilan carbone suivant la méthodologie de référence de l'ADEME qui permet à une entreprise de réaliser un diagnostic « effet de serre » de son activité pour hiérarchiser les postes d'émission de gaz à effet de serre et mener ensuite les actions appropriées à la réduction de ces émissions.

Ce bilan carbone a été réalisé sur l'ensemble des activités de la scierie afin d'évaluer l'empreinte carbone.

Pour le Groupe, le bilan carbone est un outil indispensable pour identifier ses marges de manœuvre en matière de réduction d'émission de CO₂. Cette démarche volontariste intègre les 3 types d'émissions de CO₂ de la méthodologie : celles liées aux activités sur lesquelles l'entreprise peut agir directement en son sein (niveau interne) et celles sur lesquelles l'entreprise veut agir directement ou indirectement (niveau intermédiaire et global) comme le transport des marchandises notamment.

Le bilan carbone effectué il y a déjà plusieurs mois a donné une valeur d'émissions annuelles de la scierie atteignant 1458 tonnes équivalent carbone (t eq C) dont 57% du au fret routier et maritime. Le Groupe estime que les activités de bois énergie, réalisées à côté de la scierie, en évitant le transport des connexes vers l'extérieur devaient permettre des réductions substantielles d'émission de GES (gaz à effet de serre).

L'activité de granulation étant à ce jour totalement opérationnelle, le Groupe prévoit de réaliser un nouveau bilan carbone sur le début de l'année 2013 afin de mesurer les effets positifs de la livraison des produits connexes au sein du Groupe sur l'émission des gaz à effet de serre induits par la réduction des distances de transports.

Risques clients

Sur ses activités traditionnelles, le Groupe dispose d'un portefeuille clients diversifié comprenant des groupes de référence sur le marché et présentant peu de risque d'insolvabilité.

L'unité de cogénération biomasse a obtenu l'accord du Ministère pour la production de l'électricité. Un contrat a été signé avec EDF pour une durée de 20 ans qui prévoit une rémunération assise sur un prix fixe du Mwh dont le montant est indexé. EDF représente au 31 août 2012 notre premier client.

Enfin pour ce qui concerne la commercialisation des granulés de bois produits, le Groupe a défini une stratégie commerciale avec une approche du consommateur par l'intermédiaire d'une part, du réseau de distribution et d'autre part, d'un partenariat avec les collectivités régionales. Afin de favoriser son besoin en fond de roulement et éviter tous risques financiers, le Groupe a favorisé le règlement comptant moyennant escompte sur l'exercice clos au 31 août 2012.

Contribution en % du CA Consolidé	Exercice au 31/08/2012	Exercice au 31/08/2011
Premier client	17,56%	12,20%
Cinq plus importants clients	35,28%	36,12%
Dix plus importants clients	46,54%	49,32%

Risques fournisseurs

Le Groupe fait appel à plusieurs catégories de fournisseurs selon les opportunités et les besoins du moment. Afin d'élargir son indépendance vis-à-vis de ses fournisseurs, le Groupe privilégie plusieurs types de fournisseurs allant du simple particulier à des organismes nationaux avec lesquels sont signées des conventions d'achat. Les approvisionnements en matières premières sont faits par trois acheteurs expérimentés du Groupe sous contrôle de la Direction du Groupe. A titre indicatif, actuellement, le premier fournisseur représente moins de 4 % du montant annuel des achats de matières premières et les dix premiers représentent moins de 25 %. Chaque fournisseur a une périodicité liée à sa sylviculture et on ne peut précisément définir ces répartitions.

Contribution en % des achats et autres charges externes	Exercice au 31/08/2012	Exercice au 31/08/2011
Premier fournisseur	3,68%	6,15%
Cinq plus importants fournisseurs	13,94%	18,89%
Dix plus importants fournisseurs	22,47%	27,26%

Le Groupe considère donc que selon les critères évoqués ci-dessus, il n'y a de dépendance à l'égard d'aucun fournisseur.

Risques financiers

Sur l'exercice clos au 31 Août 2012, après avoir bénéficié d'une introduction en bourse sur le marché NYSE Alternext en avril 2011, le Groupe a renforcé sa structure financière par une augmentation de capital en septembre 2011. Après avoir changé de compartiment le 24 mai 2012, il a procédé à une nouvelle augmentation de capital en juin 2012 et dispose au 31 août 2012 de capitaux propres s'élevant à 14 177 K€ contre 10 299 K€ en 2011. A la date du 31 Août 2012, le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 2 926 K€ qui doit lui permettre, couplée à des emprunts et crédit baux à moyen terme, de financer ses prochaines opérations d'investissements dont la plus importante sera le parc à grumes, dont le montant avoisine les 8 000 K€.

Le tableau détaillé des emprunts en cours au 31 Août 2012 présenté dans les annexes consolidées montre que les dettes financières auprès des établissements de crédit atteignent 17 613 K€ au 31 Août 2012 contre 13 738 K€ au 31 août 2011, la part des crédits-baux étant en légère baisse à 2 709 K€ contre 3 294 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

La principale augmentation provient de l'emprunt de 7 519 K€ souscrit auprès d'AUXIFIP sur une durée de 8 ans pour le financement de l'unité de cogénération, et dont la première échéance a été réglée au 31 août 2012.

La Société a procédé à une revue détaillée de son risque de liquidité et elle estime ne pas être exposée à un risque de liquidité au regard des engagements pris à ce jour.

Le capital de la société au 31 Août 2012 est de 3 690 405,60 € divisé en 3 075 338 actions de 1,20 € chacune de valeur nominale.

Risques liés aux actifs non détenus

La production réalisée à partir de connexes résultant des activités de la scierie est réalisée dans des bâtiments construits spécifiquement par la société IMMOBILIER DE VILLE, détenue à hauteur de 10% par MOULINVEST et à 90% par des dirigeants de MOULINVEST, dans le cadre d'un bail à construction dont le bailleur, propriétaire du terrain, est la SCI Marine bis, détenue également par des dirigeants du Groupe.

La filiale du Groupe, MOULIN BOIS ENERGIE, en charge de cette activité « bois énergie » est locataire des locaux par un bail commercial auprès de la société IMMOBILIER DE VILLE.

A la fin du bail à construction, le 31 décembre 2027, il est prévu que MOULIN BOIS ENERGIE continue à bénéficier d'un bail commercial directement auprès de SCI Marine Bis à qui reviendra la propriété des bâtiments et qui assurera la reprise et la poursuite du bail commercial en faveur de MOULIN BOIS ENERGIE dans les mêmes conditions économiques et juridiques que celles en vigueur au jour du terme du bail à construction.

Dans le même registre de risque, un autre bail à construction d'une durée de 18 ans à compter du 1er novembre 2010 a été signé le 22 novembre 2010 entre SCI Marine bis et la filiale SCIERIE MOULIN sur un terrain qui pourrait représenter une extension à terme pour les installations du Groupe. A ce jour, ce terrain, propriété de SCI Marine Bis, loué à SCIERIE MOULIN pour 42 K€ annuels sert uniquement de plateforme de stockage.

Investissements prévus à venir :

Le Groupe a engagé son projet d'investissement industriel d'augmentation de capacité de production avec la réalisation d'un nouveau parc à grumes d'un montant d'environ 8 M€. La réalisation et les financements relatifs à cet investissement doivent s'échelonner sur l'exercice en cours et le suivant.

Litiges

A la connaissance de la société, et à ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou de ses filiales à l'exception des points suivants :

La société IMMOBILIER DE VILLE, bailleur des locaux occupés par l'unité de cogénération et par l'usine de fabrication de granulés de bois, a gagné le litige de voisinage puisque la requête du demandeur avait été rejetée en première instance ainsi qu'en appel. La demande éventuelle de pourvoi en cassation, qui aurait dû être initiée au 30 avril 2012 au plus tard, n'a pas été intentée.

Par ailleurs, les filiales SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE ont fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice. La procédure contradictoire est en cours et tous les motifs sujets à redressement, ont été contestés par le groupe.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir de la société et du groupe :

Malgré la prudence imposée par les conditions générales de marché, MOULINVEST affirme sa confiance pour l'exercice 2013. Si le pôle Bois Construction devrait vraisemblablement être encore pénalisé par le contexte de marché, le pôle Bois Energie devrait, lui, être en pleine progression. Au-delà de la dynamique soutenue des marchés adressés, elle bénéficiera d'une année complète de l'activité Granulation.

Au regard de ces perspectives favorables et de la saisonnalité de l'activité, les capacités de stockage de granulés ont été augmentées sur un site externe afin de permettre de servir la demande croissante sur ces produits avec l'arrivée de l'hiver. Cette saisonnalité devrait permettre au pôle Bois Energie de réaliser les deux tiers de son chiffre d'affaires sur les sept premiers mois de l'exercice. Le Groupe MOULINVEST confirme ainsi son ambition affichée de s'imposer parmi les premiers acteurs en France à saisir les

nouvelles opportunités de la filière bois allant de la production de bois à la production de bois Energie.

Le Groupe MOULINVEST est donc confiant dans sa capacité à augmenter son chiffre d'affaires de manière significative sur l'exercice en cours.

Investissements prévus à venir :

Le Groupe a engagé son projet d'investissement industriel d'augmentation de capacité de production avec la réalisation d'un nouveau parc à grumes d'un montant d'environ 8 M€. La réalisation et les financements relatifs à cet investissement doivent s'échelonner sur l'exercice en cours et le suivant.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

L'activité de Granulation, qui a connu son lancement sur le début mars 2012, a atteint des rendements significatifs sur les quatre premiers mois de l'exercice en cours. Fort de son expérience et de ses résultats, le Groupe peut légitimement considérer que le degré d'expérience requis est acquis, limitant tout risque inattendu dans le process de fabrication. A ce titre, le Groupe précise que son activité Bois Energie liée à la Granulation a déjà atteint et dépassé le niveau de chiffre d'affaires annuel de l'exercice clôturé au 31 Août 2012 sur les deux mois de Septembre et Octobre 2012.

Activités en matière de recherche et développement

Le Groupe ayant lancé depuis plusieurs années des programmes d'innovation sur la construction de murs massifs bois et la traçabilité des bois en forêt, il a décidé d'avoir recours au crédit d'impôt en matière de recherche et développement compte tenu de dépenses et de temps passés des personnels importants sur ces projets.

Décision de l'autorité de la concurrence

Au cours de l'exercice, l'autorité de la concurrence n'a prononcé aucune décision à l'encontre de notre société et du Groupe.

Informations relatives aux installations classées visées à l'article L. 225-102-2 du code de commerce

L'usine de la société MOULIN BOIS ENERGIE est une installation classée pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Tout est mis en œuvre dans l'entreprise pour que les risques liés à son activité soient maîtrisés. Des organismes indépendants interviennent régulièrement pour les contrôles.



Filiales et participations et sociétés contrôlées

ACTIVITE DES FILIALES

Notre société a comme filiales et contrôle les sociétés suivantes :

SCIERIE MOULIN

La société « SCIERIE MOULIN », Société par Actions simplifiée au capital de 2 314 338 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 330 824 442, est détenue à hauteur de 95 % ;

Scierie Moulin (en K€)	Année 2011-2012	%	Année 2010-2011	%
Chiffre d'affaires hors taxes	20 029,0	100,0%	20 115,0	100,0%
Résultat d'exploitation	-439,4	-2,2%	184,0	0,9%
Résultat courant	-553,4	-2,8%	231,4	1,2%
Résultat exceptionnel	-51,5	-0,3%	5,7	0,0
Résultat net	-546,1	-2,7%	153,2	0,8%

« SCIERIE MOULIN » développe les activités historiques du groupe « MOULINVEST », de sciage et de traitements de bois qu'elle commercialise dans la France entière et pour environ 8.6 % de son chiffre d'affaires à l'étranger (Europe, Afrique du Nord).

Sur l'exercice clos au 31 Août 2012, elle a maintenu son activité avec un chiffre d'affaires de 20 028 784 € alors qu'elle avait réalisé un chiffre d'affaires net de 20 114 788 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011. L'activité de la SCIERIE MOULIN sur l'exercice a connu une répartition différente de l'exercice précédent avec une diminution de l'activité bois scié à forte valeur ajoutée du fait d'un marché très concurrenté sur une période de crise de consommation ayant poussé les gros donneurs d'ordre à réduire leur plan d'achat pour limiter les résiduels de fin d'année. En contrepartie l'activité de vente de négoce a été plus importante mais a contribué à réduire le taux de marge brute de la société.

Le résultat d'exploitation est de - 439 375 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 183 991 € sur l'exercice clos le 31 août 2011, la réduction des postes de charges externes de 393 103 € n'ayant pas pu compenser la baisse de la marge brute de 679 304 €, la hausse des frais de personnel et des autres charges de gestion courante de 337 165 € donnant l'essentiel de l'écart restant. Cette analyse est issue des soldes intermédiaires de gestion.

Le résultat courant avant impôt est de - 553 437 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 231 430 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Le résultat net s'élève à - 546 093 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 153 156 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Les investissements se sont élevés à 561 893 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 647 134 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

MOULIN BOIS ENERGIE

La société « MOULIN BOIS ENERGIE », Société par Actions Simplifiée au capital de 2 425 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 499 475 713, est détenue à hauteur de 90 % ;

Moulin Bois Energie (en K€)	Année 2011-2012	%	Année 2010-2011	%
Chiffre d'affaires hors taxes	5 469,3	100,0%	295,7	100,0%
Résultat d'exploitation	282,3	5,2%	-305,3	-103,2%
Résultat courant	-132,8	-2,4%	-454,6	-153,7%
Résultat exceptionnel	65,0	1.2 %	0,0	0,0
Résultat net	-67,8	-1.2%	-454,6	-153.7%

« MOULIN BOIS ENERGIE » a été créée pour valoriser les connexes issus de la scierie en développant la fabrication et la commercialisation de granulés de bois ainsi que la production d'électricité à partir de la cogénération.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 5 469 319 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 295 631 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

L'activité de Cogénération a connu une activité de douze mois sur l'exercice clos le 31 août 2012 permettant la réalisation d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 183 K€ contre 255 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2011. Le Groupe a maintenant une expérience de plus d'un an qui lui permet une maîtrise correcte de l'outil de production.

L'activité de Granulation a démarré techniquement au mois de Mars 2012 et a généré réellement ses premières ventes à partir du mois d'Avril 2012. Le chiffre d'affaires de cette activité est de 1 260 K€ sur l'exercice 2011-2012. L'activité est montée progressivement sur les derniers mois de l'exercice avant de prendre toute sa mesure sur le début de l'exercice en cours.

Le résultat d'exploitation est de 282 268 € au 31 Août 2012 contre -305 347 € au 31 Août 2011. La charge d'amortissement supplémentaire supportée sur l'exercice par rapport à l'exercice précédent de 844 683 € impacte fortement les comptes sociaux 2012 alors que l'activité Granulation n'a pas encore donné sa pleine mesure en terme de marge brute.

Le résultat courant avant impôt est de - 132 723 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre - 454 591 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Le résultat net s'élève à - 67 824 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre - 454 591 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Les investissements se sont élevés à 5 346 111 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 11 203 517 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011. Les immobilisations incorporelles et corporelles ont augmenté de 5 299 159 € sur l'exercice dont une part significative est liée aux immobilisations en cours constatées au 31 Août 2011 qui ont été activées sur l'exercice pour 1 743 579 €.

SCI DE VILLE :

- La société « S.C.I. DE VILLE », Société Civile Immobilière au capital de 76 224,51 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire) L'Etoile, immatriculée au R.C.S. du PUY EN VELAY sous le numéro 380 807 057, est détenue directement et indirectement à hauteur de 100 %.

« S.C.I. DE VILLE », dont les parts sont détenues en totalité par le Groupe, est propriétaire des locaux dans lesquels « SCIERIE MOULIN » exerce son activité.

Sci de Ville (en K€)	Année 2011-2012	%	Année 2010-2011	%
Chiffre d'affaires hors taxes	304,1	100,0%	201,3	100,0%
Résultat d'exploitation	228,5	75,1%	157,7	78,3%
Résultat courant	154,8	50,9%	107,4	53,4%
Résultat exceptionnel	0,0	0,0	0,0	0,0
Resultat net	103,2	33,9%	71,6	35,6%

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 304 139 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 201 333 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

L'évolution de ce chiffre d'affaires est liée au fait que la SCI de Ville n'a eu que 8 mois d'exploitation au cours de son exercice clos le 31 août 2011.

Le résultat d'exploitation est de 228 463 € pour l'exercice clos le 31 août 2012 contre 157 702 € sur l'exercice clos le 31 août 2011.

Le résultat courant avant impôt est de 154 832 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 107 396 € au cours de l'exercice clos le 31 Août 2011.

Le résultat net s'élève à 103 221 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 71 597 € au cours de l'exercice clos le 31 Août 2011.

Les investissements se sont élevés à 162 607 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 2 048 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011 notamment du fait de nouveaux aménagements du terrain de la ZA de Ville en faveur de la SCIERIE MOULIN. Les immobilisations corporelles augmentent de 139 755 € alors que l'on constate une immobilisation en cours pour 22 852 € pour des locaux qui se termineront sur le prochain exercice sur le site de Chambaud.

IMMOBILIER DE VILLE

- La société « IMMOBILIER DE VILLE », Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire) Z.A. de Ville, immatriculée au RCS du PUY EN VELAY sous le numéro 517 853 305, est détenue à hauteur de 10 %.

La société « IMMOBILIER DE VILLE » a pour activité : l'acquisition, la construction, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par tous moyens, notamment bail à construction.

IMMOBILIER de Ville (en K€)	Année 2011-2012	%	Année 2010-2011	%
Chiffre d'affaires hors taxes	497,0	100,0%	80,0	100,0%
Résultat d'exploitation	150,9	30,4%	-20,3	-25,4%
Résultat courant	-44,8	-9,0%	-76,0	-95,0%
Résultat exceptionnel	4,3	0,9 %	-1,0	-1,2 %
Resultat net	-40,5	-8.1%	-77,0	-96,2 %

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 497 000 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 80 000 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011. Cette hausse significative est liée aux loyers relatifs à la mise à disposition des locaux des activités de MOULIN BOIS ENERGIE, locaux accueillant les installations de Cogénération et Granulation.

Le résultat d'exploitation est de 150 920 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre - 20 323 € au 31 Août 2011.

Le résultat courant avant impôt est de - 44 818 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre - 75 997 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Le résultat net s'élève à - 40 505 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre - 76 988 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Les investissements se sont élevés à 2 408 870 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 3 302 342 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011. Ces investissements ont notamment été impactés par un montant significatif de 1 803 636 € lié à l'activation sur l'exercice d'immobilisations en cours au 31 Août 2011.

Prises de participations - cessions de participation - prise de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pris aucune participation, procédé à aucune cession de participation, ni à aucune prise de contrôle.

Sociétés contrôlées

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

- Directement plus de 18/20ème du capital social de la société « SCIERIE MOULIN » et plus des 2/3 du capital de la société « MOULIN BOIS ENERGIE » ;
- Indirectement plus des 19/20ème du capital social de la société « SCI DE VILLE ».

En revanche, aucune de ces sociétés ne détient de participation dans notre société.



Comptes consolidés du groupe

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont décrites dans le tableau ci-après :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	95%	Globale	330824442	scierie et transformation de bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière

Sont donc consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

• S'agissant de la SARL IMMOBILIER DE VILLE, qui est détenue à 10% seulement par la société MOULINVEST, elle est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires. Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est

prévu une délégation des loyers versés par la société MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par la société IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (capital restant dû au 31 août 2012 : 3 247 350 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc étant contrôlée de manière exclusive, elle est consolidée par intégration globale, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation.

- Par opposition, la SCI MARINE BIS qui est détenue en totalité par Madame Marie Laure TEYSSIER et Mademoiselle Sandrine MOULIN et pour laquelle, il n'existe aucune détention du capital par l'une ou l'autre des sociétés du groupe consolidé, ne rentre pas dans les critères du règlement CRC 2004-03 requis pour intégrer une entité ad hoc dans le périmètre de consolidation.

Toutefois, il est à préciser que les deux associées susvisées sont également toutes deux gérantes de la SCI.

La SCI est endettée, mais ses emprunts ne font l'objet d'aucune garantie de la part d'une quelconque société du groupe (les garanties prises par les établissements bancaires sont constituées d'une hypothèque sur les parcelles de terrain, propriété de la SCI MARINE BIS et d'une cession en loi Dailly des loyers perçus par la SCI MARINE BIS, de la SARL IMMOBILIER DE VILLE)

Ce sont les associés qui bénéficient de la totalité des avantages liés à la détention du terrain et donc qui assument la totalité des risques.

Le tableau des filiales et participations ci-après reprend les filiales consolidées

Sociétés (en K€)	Capital	Reserves et RAN	Q-part du capital detenu	Val. Comptable des titres	Prets consentis	Ch. D'affaires exercice	Resultat exercice
A- Filiale détenue au moins à 50%							
Scierie Moulin SAS ZA de ville 43220 Dunières	2 314	1 686	95,00%	1 526	2 430	20 029	-546
Moulin Bois Energie SAS ZA de ville 43220 dunières	2 425	-620	90,00%	2 183	3 782	5 470	-68
B- Filiale détenue à moins de 50%							
SCI DE VILLE L'Étoile 43220 Dunières	76	72	0,04%	0.8	26	304	103
Immobilier de Ville ZA de ville 43220 dunières	10	-113	10,00%	1	451	497	-41

Date d'arrêté d'exercice

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31 août 2012.

Toutes les sociétés ont un exercice de 12 mois débutant le 1^{er} septembre 2011.

Principes et règles d'établissement

Les comptes consolidés du groupe MOULINVEST, clos au 31 août 2012, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31 août 2012 sont les mêmes que ceux appliqués au 31 août 2011. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est donc à signaler.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires net HORS TAXES s'est élevé à 23 816 860 €.

Pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'élevait à 20 099 560 € soit une augmentation de 18,5 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 24 806 800 € au 31 août 2012 contre 20 332 495 € au 31 août 2011. Outre la hausse significative du chiffre d'affaires énoncée dans le paragraphe précédent, le Groupe augmente plus fortement ses produits d'exploitation du fait d'un accroissement de sa production stockée nettement plus important qu'au 31 Août 2011.

Les charges d'exploitation se totalisent à 24 100 426 € au 31 août 2012 contre 19 746 140 € au 31 août 2011. Cette hausse est bien évidemment liée au démarrage de l'activité de Granulation et notamment aux nouveaux achats de matières premières liés à ce démarrage.

Le résultat d'exploitation est donc de 706 374 € au 31 août 2012 contre 586 355 € au 31 août 2011 soit une progression de l'ordre de 20.5%.

Compte tenu des produits financiers (56 066 €) et des charges financières (844 441 €), le résultat courant avant impôt se traduit par une perte de - 82 001 € liée à la charge d'intérêts supplémentaire des emprunts des activités Cogénération et Granulation.

Après prise en compte des produits exceptionnels (221 902 €) et des charges exceptionnelles (392 256 €), le compte de résultat de l'ensemble consolidé se solde par une perte de 160 558 € après prise en compte d'un crédit d'impôt (7 201 €), des charges d'impôts différés (-84 598 €). La perte exceptionnelle importante de - 170 354 € est liée à une opération de cession anticipée d'un crédit-bail sur un matériel ; ce phénomène est donc exceptionnel et aurait permis un résultat net proche de l'équilibre s'il n'avait pas été réalisé.

L'effectif du groupe était de 67 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2012 et de 61 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2011, réparti comme suit :

	31/08/2012	%	31/08/2011	%
Cadres	13	19%	12	20%
A. M. et techniciens	12	18%	13	21%
Employés	6	9%	4	7%
Ouvriers	36	54%	32	52%
TOTAL	67	100%	61	100%

L'endettement à moyen terme a une valeur de 17 483 K€ dont la ventilation par échéance est la suivante :

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 770	1 944	6 459	6 367
Emprunts en crédit-bail	2 709	1 166	1 543	0
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	17 483	3 114	8 002	6 367

*montants indiqués en K€

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	130	130		
TOTAL	130	130	0	0

*montants indiqués en K€

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées à hauteur de 479 K€ d'emprunts à taux variable.

La progression de l'endettement s'explique par le financement des investissements réalisés sur l'exercice, soit par achats directs, soit par crédit-bail et notamment par la mise en place sur l'exercice d'un emprunt moyen terme de l'ordre de 7 519 K€ relatif au financement de l'usine de cogénération et granulation.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 90,47% (Endettement à long terme / Capitaux propres : 12 826 / 14 177 = 90,47%).

AU 31/08/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	10 050	3 173	2 878	3 999
Emprunts en crédit-bail	3 294	1 174	2 032	88
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	13 348	4 351	4 910	4 087

*montants indiqués en K€

AU 31/08/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	391	391		
TOTAL	391	391	0	0

*montants indiqués en K€

Tableau des flux de trésorerie

	31/08/2012	31/08/2011
Résultat net des sociétés intégrées	- 160	18
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	2 649	1 479
- Variation des impôts différés	- 256	- 95
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	212	- 2
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 444	1 400
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 2 014	1 709
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	430	3 109
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (-)		
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)		
Incidence des variations de périmètres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 4 865	- 12 960
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	4 023	4 556
Emissions d'emprunts (+)	9 313	8 441
Remboursements d'emprunts (-)	- 5 857	- 3 363
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	7 480	9 634
Incidence des variations des cours des devises		
Variations de trésorerie	3 045	- 217
Trésorerie d'ouverture	- 119	98
Trésorerie de clôture	2 926	- 119
Ecart	0	0

Le Groupe dégage sur l'exercice une marge brute d'autofinancement de 2 444 K€. Le règlement important des dettes sur immobilisations existantes au 31 Août 2011 a créé un fort besoin en fonds de roulement de - 2 014 K€, les flux de trésorerie générés par l'activité restant malgré tout positifs de 430 K€.

Les opérations liées à l'investissement représentent un montant de 4 865 K€ qui ont été financés par une augmentation de capital de 4 023 K€ et une souscription d'emprunts pour 9 313 K€. Dans le même temps le Groupe a payé les échéances de remboursement dues pour 5 857 K€.

La trésorerie du Groupe est de 2 926 K€ au 31 Août 2012 soit une hausse de 3 045 K€ par rapport à l'exercice précédent.



Compte rendu de la gestion et situation de la société Moulinvest durant l'exercice écoulé

Examen des comptes sociaux

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur et aucun changement n'est survenu par rapport aux exercices précédents.

Au cours de cet exercice s'étendant du 1er septembre 2011 au 31 août 2012, le chiffre d'affaires net HORS TAXES s'est élevé à 929 096 €. Pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'élevait à 861 932 € soit une augmentation de 7,79 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à	1 215 616 €
Les charges d'exploitation se totalisent à	1 355 891 €
Le résultat d'exploitation est donc de	- 140 275 €

Pour l'exercice précédent, le résultat d'exploitation s'élevait à 47 198 €.

Compte tenu des produits financiers (222 326 €) et des charges financières (60 815 €), le résultat courant avant impôts se traduit par un bénéfice de 21 236 € au 31 août 2012 contre 99 917 € au 31 août 2011.

Après prise en compte des produits exceptionnels (31 724 €) et des charges exceptionnelles (36 962 €), le compte de résultat se solde par un bénéfice de 15 997,19 € contre 55 025,92 € pour l'exercice précédent.

Des dépenses et charges de la nature de celles visées à l'article 39.4. du C.G.I. ont été comptabilisées au cours de cet exercice pour un montant de 4 193 €.

Les investissements de l'exercice se totalisent à 2 375 251 €, se répartissant comme suit :

- Immobilisations incorporelles	513 092 €
- Immobilisations corporelles	40 367 €
- Immobilisations financières	1 821 792 €
(correspondant à des créances rattachées à des participations)	

Pour l'exercice précédent, les investissements de l'exercice s'élevaient à 5 630 074 €.

Au cours de la même période, les immobilisations ont diminué de 101 095 € par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence. Cette diminution concerne les postes :

• Immobilisations corporelles	
- Matériel de Transport	37 623 €
• Immobilisations financières	
- Prêts et autres immobilisations financières	63 472 €

Les amortissements comptabilisés au cours de cette période s'élèvent à 300 123 €. Pour l'exercice précédent, les amortissements s'élevaient à 148 705 €. La hausse significative de ce poste est surtout liée à l'amortissement sur 3 ans des frais incorporels issus des différentes augmentations de capital de la société.

La trésorerie de la société MOULINVEST s'améliore de 2 276 943 € sur l'exercice clos le 31 août 2012 du fait des incorporations de capitaux liées aux augmentations de capital pour un montant de 4 438 659 €.

L'effectif moyen du personnel est de 5 personnes pour cet exercice.

Autofinancement

La capacité d'autofinancement s'élevait au 31 août 2012 à 313 995 € et au 31 août 2011 à 209 560 €.

La marge brute globale au 31 août 2012 s'élève à 929 096 € contre 861 575 € au 31 août 2011.

Mention des dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 4 193 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du CGI.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, doivent publier « des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs ou de

leurs clients ». A ce titre, elles sont tenues d'indiquer « la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

	Solde des dettes fournisseurs
Echéance sur 30 jours	55 358 €
Echéance à moins de 60 jours	136 520 €
Poste fournisseurs au 31/08/2011	191 878 €

	Solde des dettes fournisseurs
Echéance sur 30 jours	58 874 €
Echéance à moins de 45 jours	14 041 €
Echéance à plus de 60 jours	47 627 €
Poste fournisseurs au 31/08/2012	120 542 €

Projet d'affectation et de répartition des résultats de la société Moulinvest

En conformité des dispositions statutaires, nous vous proposons d'affecter comme suit, le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2012, s'élevant à 15 997,19 € :

- 5 % au compte «RESERVE LEGALE», soit la somme de	799,86 €
- Le solde au compte «RESERVES FACULTATIVES» soit	<u>15 197,33 €</u>
TOTAL EGAL A	15 997,19 €

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Déclaration de l'article 243 bis du CGI en présence de versement de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.



Informations relatives au capital et à l'actionnariat des salariés

Admission des titres sur le marché NYSE Alternext

Les titres de la société ont été introduits en Bourse sur le marché NYSE Alternext en date du 11 avril 2011.

Le 24 mai 2012, les actions MOULINVEST ont été transférées du compartiment E1 (Placement privé) vers le compartiment E2 (sociétés ayant fait une offre au public).

Au 31 août 2012, le cours de l'action MOULINVEST s'élevait à 7.10 € portant ainsi la capitalisation boursière du Groupe à cette date à 21 834 899,80 euros.

Modifications du capital social (CA du 28/09/11 et 08/06/12)

Au cours de l'exercice écoulé, le capital de la société a évolué ainsi qu'il suit :

- « MOULINVEST » a réalisé le 28 septembre 2011 une levée de fonds de 478 708,76 € par une augmentation de capital social réservée à des catégories de personnes dénommées. Cette augmentation de capital était initialement prévue pour un montant de 54 000 € avec possibilité d'une clause d'extension de 15%. L'opération a conduit à l'émission de 46 567 actions nouvelles sans droit préférentiel de souscription à un prix de 10,28 € par action (prime d'émission de 9,08 € l'action incluse).

Le capital de la société a ainsi été porté à 3 030 414 € divisé en 2 525 345 actions de 1,20 € chacune de valeur nominale.

Cette opération a été menée par le conseil d'administration en date du 28 septembre 2011, par délégation de compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2010.

- « MOULINVEST » a réalisé le 8 juin 2012 une levée de fonds de 3 959 949,60 € par une augmentation de capital social par offre au public. Cette augmentation de capital était initialement prévue pour un montant de 583 334,40 € avec possibilité d'exercer une clause d'extension de 15 %. L'opération a conduit à l'émission de 549 993 actions nouvelles sans droit préférentiel de souscription à un prix de 7,20 € par action (prime d'émission de 6,00 € l'action incluse).

Le capital de la société a ainsi été porté à 3 690 405,60 € divisé en 3 075 338 actions de 1,20 € chacune de valeur nominale.

Cette opération a été menée par le conseil d'administration en date du 8 juin 2012, par délégation de compétence de l'Assemblée Générale à caractère Mixte du 17 janvier 2012.

Droit de vote double

Nous vous rappelons que conformément à l'article 9 alinéa 4 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis trois ans au moins, au nom du même actionnaire.

Au 24 Octobre 2012, il y a 1 918 544 actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double.

Actionnariat	Capital		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Maurice MOULIN	1 300 000	42,28%	2 600 000	52,06%
Sandrine MOULIN	309 272	10,05%	618 544	12,39%
Marie-Laure TEYSSIER	309 272	10,05%	618 544	12,39%
Maurice MOULIN (actions au porteur)	48 618	1,58%	48 618	0,97%
Sous-groupe familial MOULIN	1 967 162	63,96%	3 885 706	77,81%
Autres investisseurs	1 108 176	36,04%	1 108 176	22,19%
TOTAL	3 075 338	100,00%	4 993 882	100,00%



Délégations de pouvoirs données au conseil d'administration à l'occasion d'augmentations de capital

Conformément à l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, nous vous rappelons les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (7ème résolution) :

Délégation de compétence au Conseil d'administration portant sur une ou plusieurs augmentations de capital par émissions d'actions (à l'exclusion des actions de préférence) et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 3 000 000 €, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certaines catégories de personnes. Le prix d'émission devant être au moins égal à la moyenne des cours de clôture

constatés lors des 10 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission éventuellement diminuée d'une décote maximale de 20% ;

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 17 juillet 2013.

Cette délégation a été mise en œuvre par le Conseil d'administration :

- lors de l'augmentation de capital constatée le 28 septembre 2011 ;

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (8ème résolution) :

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (9ème résolution) :

Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier dans la limite d'un montant de trois millions d'euros (3.000.000 €) et dans la limite de 20% du capital social par an ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

Cette délégation a été mise en œuvre par le Conseil d'administration :

- lors de l'augmentation de capital constatée le 28 septembre 2011 ;

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (10ème résolution) :

Délégation au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

Cette délégation a été mise en œuvre par le Conseil d'administration :

- lors de l'augmentation de capital constatée le 8 juin 2012 ;

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (11ème résolution):

Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

Cette délégation a été mise en œuvre par le Conseil d'administration :

- lors de l'augmentation de capital constatée le 28 septembre 2011 ;
- lors de l'augmentation de capital constatée le 8 juin 2012 ;

- Assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2010 (9ème résolution) :

Délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes dans la limite d'un montant nominal global de CENT MILLE EUROS (100 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 6 février 2013.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (13ème résolution) :

Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider une augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés de la société conformément aux articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail, d'un montant nominal maximal égal à 1 % du capital social

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 17 juillet 2013.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (5ème résolution) :

Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'opérer sur les titres de la Société dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date du 17 janvier 2012 ;

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 17 juillet 2013.

- Assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2010 (12ème résolution) :

Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 6 février 2013.

- Assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2010 (13ème résolution) :

Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 6 février 2013.

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, les salariés de la société ne détenaient aucune participation.

ACHAT ET CESSION D' ACTIONS DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES SALARIES (C. COM., ART. L. 225-211)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que dans le cadre de la participation des salariés nous n'avons procédé à aucune opération.

Achat par la société de ses propres actions (C.COM L.225-211)

La société détient, à la clôture de l'exercice, 9 033 de ses propres actions pour une valeur de nominale de 10 839,60 € soit pour une valeur d'inventaire de 64 189 €.

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité :

Mois	Opérations	Nombre d'actions	Valeur d'actions	Valeur Moyenne Opérations
août-12	Vente	815	5 791,39 €	7,11 €
août-12	Achat	847	6 018,46 €	7,11 €
juil-12	Vente	413	2 958,25 €	7,16 €
juil-12	Achat	1 019	7 271,17 €	7,14 €
juin-12	Vente	3 408	24 293,14 €	7,13 €
juin-12	Achat	4 551	32 969,53 €	7,24 €
mai-12	Vente	3 026	23 195,40 €	7,67 €
mai-12	Achat	10 278	83 325,80 €	8,11 €

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF. Les opérations ont débuté sur le début du mois de Mai 2012 grâce à la collaboration de la société de Bourse GILBERT DUPONT.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une durée de 18 mois, l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions. Cette autorisation serait donnée non plus en application de l'article L.225-209-1 du Code de commerce, supprimé par la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives, mais en application de l'article L.225-209 nouveau issu de cette loi, lequel étend aux sociétés cotées sur Alternext les possibilités de rachat d'actions offertes aux sociétés cotées sur un marché réglementé : amélioration de la gestion financière de leurs fonds propres, favoriser la liquidité de leurs titres, attribution des actions à leurs salariés ou dirigeants.

Nous vous renvoyons au texte des résolutions pour le détail de cette délégation.



Conventions et rapports des commissaires aux comptes

Conventions visées à l'article L. 225-38 et L.225-39 du code de commerce

Des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et ont été régulièrement autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé. D'autres conclues antérieurement, se sont poursuivies.

Elles font l'objet du rapport spécial de vos commissaires aux comptes.

Nous vous demandons de les approuver.

Nous vous informons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales ont été communiqués aux administrateurs et aux commissaires aux comptes conformément à l'article R. 225-32 du Code de commerce.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés

Nous vous informons que vos commissaires aux comptes ont élaboré leur rapport sur les comptes annuels de l'exercice et sur les comptes consolidés et que ceux-ci ont été mis à votre disposition conformément à la loi.



Direction générale et mandataires sociaux

Choix du mode de direction

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 1er du Code de commerce, nous vous informons que Monsieur Maurice MOULIN assume la fonction de Président Directeur Général et Mademoiselle Sandrine MOULIN et Madame Marie-Laure TEYSSIER, la fonction de Directeur Général Délégué.

Liste des mandataires sociaux et de leurs mandats ou fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats ou fonctions (salariées ou non) exercées, au cours de l'exercice écoulé, par chacun de vos mandataires sociaux :

Nom	mandats actuellement en cours		Mandats exercés au cours des cinq derniers exercices et ayant cessé à ce jour
	Société	Mandat	
Maurice MOULIN	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN SCI de VILLE	Président Directeur Général Directeur Général Président Gérant	Néant
Marie-Laure TEYSSIER	MOULINVEST MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SARL IMMOBILIER de VILLE SCI Marine bis	Administrateur Directeur Général Délégué Présidente Gérante Co-gérante	Néant
Sandrine MOULIN	MOULINVEST MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN SCI Marine bis	Administrateur Directeur Général Délégué Directeur Général Directeur Général Co-gérante	Néant
José BRUNET	SCIERIE MOULIN	Directeur Général	Néant

Jetons de présence

Il n'a pas été alloué de jetons de présence, au cours de l'exercice écoulé.

Etat récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants

Conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce et à l'article 223-26 de Règlement général de l'AMF, nous vous indiquons que les dirigeants, au cours de l'année civile, n'ont pas cédé des actions de notre société.

Les dirigeants ont acquis au titre de l'exercice clôturé au 31 Août 2012, 451 actions MOULINVEST pour un montant de 4 108,61 €

Mandats des commissaires aux comptes

Les mandats de commissaire aux comptes titulaire de la société SECA FOREZ, et de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Claude STARON, venant à expiration à l'issue de l'assemblée, nous vous proposons de renouveler lesdits mandats pour une période de 6 exercices.

Ratification de l'augmentation de capital

Nous vous rappelons les décisions prises par votre Conseil d'administration en date du 8 juin 2012, et vous indiquons qu'il conviendra de ratifier ladite décision d'augmentation du capital social pour un montant global de 659 991,60 €, ainsi que la décision de modification corrélative de l'article 6 des statuts sociaux.

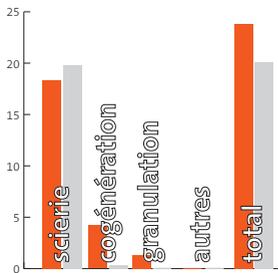
Enfin, nous vous demandons de bien vouloir voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MOULINVEST SA

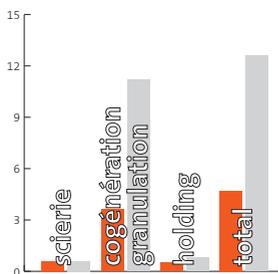
TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31.08.08	31.08.09	31.08.10	31.08.11	31.08.12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	341 250	341 250	341 250	2 974 533,60	3 690 405,60
Nombre actions ordinaires existants	52 500	52 500	52 500	2 478 778	3 075 338
Nombre actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
• Par conversion d'obligations					
• Par exercice de droits de souscription					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
C.A. hors taxes	228 608	261 131	278 192	861 932	929 096
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortis. et provisions	503 947	520 141	26 456	253 982	318 556
Impôts sur les bénéfices	12 818	27 212	13 264	45 355	-
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortis. et provisions	488 197	487 924	7 411	55 026	15 997
Résultat distribué	300 300	-	-	-	-
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	9,35	9,39	0,25	0,08	0,10
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements. et provisions	9,30	9,29	0,14	0,02	0,01
Dividendes. attribué à chaque action	5,72	-	-	-	-
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	3	3	3	5	5
Masse salariale de l'exercice	108 900	102 894	116 023	366 577	331 018
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S. oeuvres sociales)	45 831	43 462	55 731	188 724	172 184



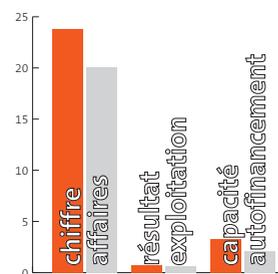
**CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉ PAR ACTIVITÉ
ET COMPARÉ AVEC N-1 (EN ME)**

Secteur Activité	Chiffre d'affaires 2011-2012	Chiffre d'affaires 2010-2011
Scierie	18,3	19,8
Cogénération	4,2	0,3
Granulation	1,3	0,0
Autres	0,0	0,0
Total	23,8	20,1



**INVESTISSEMENT GROUPE
PAR ACTIVITÉ COMPARÉ AVEC N-1 (EN ME)**

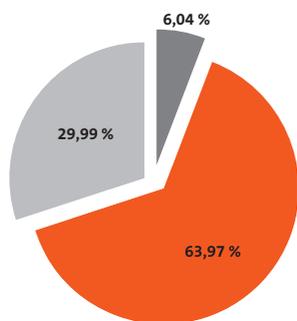
Secteur Activité	Chiffre d'affaires 2011-2012	Chiffre d'affaires 2010-2011
Scierie	0,6	0,6
Cogénération- Granulation	3,6	11,2
Holding	0,5	0,8
Total	4,7	12,6



**CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE 2012
COMPARÉ À N-1 (EN ME)**

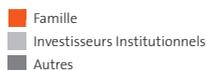
Secteur Activité	Chiffre d'affaires 2011-2012	Chiffre d'affaires 2010-2011
Chiffre affaires	23,8	20,1
Résultat Exploitation	0,7	0,6
Capacité Autofinancement	3,3	2,1

CAPITAL



POURCENTAGE DE DÉTENTION DU CAPITAL MOULINVEST SA

Famille	1967162,00	63,97%
Investisseurs Institutionnels	922371,00	29,99%
Autres	185805,00	6,04%



EVOLUTION COURS DE L'ACTION

Mois	Nombre de titres Echangés	Valeur des Echanges	Valeur Moyenne du Titre
sept-11	2190	21 290	9,72 €
oct-11	100	1 000	10,00 €
nov-11	0	0	-
déc-11	741	6 752	9,11 €
janv-12	201	1 831	9,11 €
févr-12	150	1 276	8,50 €
mars-12	109	993	9,11 €
avr-12	100	911	9,11 €
mai-12	22795	180 416	7,91 €
juin-12	17675	126 993	7,18 €
juil-12	1520	10 855	7,14 €
août-12	1788	12 706	7,11 €
Total	47369	365 023	7,71 €

BILAN CONSOLIDÉ

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE MOULINVEST

(K Euros)	31-août-12	31-août-11
ACTIF		
Actifs non courants	26 406	23 828
Immobilisations incorporelles	77	60
Immobilisations corporelles	25 853	23 190
Immobilisations Financières	134	82
Impôts différés actif	342	496
Actifs courants	14 469	12 928
Stocks	7 053	7 363
Acomptes et avances	6	1
Clients et comptes rattachés	3 155	2 992
Autres créances et compte de régularisation	1 200	2 301
Trésorerie	3 056	272
TOTAL GENERAL	40 875	36 756

(K Euros)	31-août-12	31-août-11
PASSIF		
Capitaux propres	14 177	10 299
Capital social	3 690	2 975
Prime d'émission	7 591	4 211
Ecart de réévaluation	0	0
Réserves légales	37	34
Réserves règlementées	0	0
Autres réserves	3 070	3 072
Résultat de l'exercice	-138	8
Titres en autocontrôle	-73	0
Intérêts Minoritaires	215	237
Passifs non courants	14 462	4 797
Emprunts et dettes financières Long Terme	14 369	8 997
Impôts différés passif	0	0

Provisions pour risques et charges long terme (+ 1 an)	93	446
Autres passifs non courants	0	0
Passifs courants	12 021	21 423
Fournisseurs et comptes rattachés	6 005	9 344
Emprunts et dettes financières court terme (- 1 an)	3 114	4 351
Concours bancaires créditeurs	130	391
Dettes sociales et fiscales	1 117	992
Autres dettes	1 656	1 699
TOTAL GENERAL	40 875	36 756

COMPTES DE RÉSULTATS COMPARÉS DU GROUPE MOULINVEST

(K Euros)	30-août-12	31-août-11
Chiffre affaires	23 817	20 100
Production stockée-Immobilisée	763	95
Suvention d'exploitation	10	34
Reprises sur Provisions, amortissements, transfert	159	101
Autres Produits	57	4
PRODUITS EXPLOITATION	24 807	20 333
Achats consommés	14 307	9 511
Charges de personnel	2 789	2 344
Charges Externes	3 803	6 002
Impôts et taxes	521	381
Dotations aux amortissements	2 612	1 469
Dotations aux provisions nettes	12	11
Autres charges	56	29
CHARGES EXPLOITATION	24 100	19 746
RESULTAT EXPLOITATION	706	586
Produits financiers	15	2
Reprises sur Provisions, transfert de charges	41	131
Charges de financement	822	530
Autres charges financières	23	113
RESULTAT FINANCIER	-788	-509
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-82	77
Produits exceptionnels sur opération de gestion	48	20
Produits exceptionnels sur opération en capital	174	146
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	31	13
Charges exceptionnelles sur opération en capital	312	141

Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	50	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-170	11
Charges d'impôts	-92	70
RESULTAT NET CONSOLIDE	-160	18
Part du Groupe	-138	8
Part des minoritaires	-22	11
RESULTAT PAR ACTION	-0,0524	0,00428

TABLEAU DE FLUX (EN K EUROS)	31/08/12	31/08/11
Résultats nets des sociétés intégrées	-160	18
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	2 649	1 479
- variation des impôts différés	-256	-95
- Plus values de cession nettes d'impôts	212	-2
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 445	1 400
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	-2 014	1 709
Liaison Bilan		
Flux nets de trésorerie généré par l'activité	431	3 109
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements :		
Acquisitions d'immobilisations (-)	-4 966	-13 104
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	100	144
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4 866	-12 960
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)	0	0
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	4 023	4 556
Emissions d'emprunts (+)	9 313	8 441
Remboursements d'emprunts (-)	-5 857	-3 363
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	7 479	9 634
Incidence des variations des cours des devises		
Variation de trésorerie	3 044	-217
Trésorerie d'ouverture	-119	98
Trésorerie de clôture	2 925	-119

1. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves légalés	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2009	341	4	30	4 840	109	0	5 324	225
Affectation du résultat de l'exercice précédent			4	105	-109			
Résultat consolidé (part du groupe)					180		180	5
variation de périmètre								-3
31-août-2010	341	4	34	4 945	180	0	5 504	227

	Capital	Primes	Réserves légalés	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2010	341	4	34	4 945	180	0	5 504	227
Augmentation de capital	2 633	4 207		- 2053			4 787	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				180	- 180		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					8		8	10
Variation de périmètre								
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8	0	10 299	237

	Capital	Primes	Réserves légalés	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8		10 299	237
Augmentation de capital	716	3 380				-73	4 023	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			3	5	-8		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					-138		-138	-22
Variation de périmètre								
Autres variations				-7			-7	
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215

Moulinvest S.A. a procédé à des augmentations de capital le 28 septembre 2011 et le 8 juin 2012 (voir 5.1 ci-après).

2. Annexe aux comptes consolidés

2.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation comporte toujours 5 sociétés sous contrôle exclusif, sans modification par rapport à l'exercice précédent.

Il n'y a eu aucun mouvement de titres sur l'exercice.

En date du 28 septembre 2011, Moulinvest S.A a réalisé une augmentation de capital par création d'actions nouvelles d'un montant nominal de 55 880 €, assortie d'une prime d'émission de 422 828 € (46 567 actions à 10.28 €).

Suite à son passage du groupe de cotation E1 (placement privé) au groupe de cotation E2 (offre au public) du marché Alternext de NYSE Euronext, Moulinvest S.A a réalisé, en date du 8 juin 2012, une autre augmentation de capital par création d'actions nouvelles d'un montant nominal de 659 992 €, assortie d'une prime d'émission de 3 299 958 € (549 993 actions à 7.20 €).

Il convient de noter que les frais d'émission liés à ces opérations ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant net d'impôt de 342 079 €.

2.2. Faits significatifs

2.2.1. Analyse de la performance du groupe

L'activité du groupe a progressé de manière significative (hausse du chiffre d'affaires de 18 %) par rapport à l'exercice précédent, notamment grâce au démarrage depuis juillet 2011 de la cogénération d'électricité (Réalisation d'un chiffre d'affaires de 4 183 K€ sur l'exercice). La pleine capacité de production est atteinte dès cette première année. En outre, l'activité de production de granules a démarré en mars 2012, une fois l'installation technique opérationnelle. Les 6 premiers mois de cette activité ont généré un chiffre d'affaires de 1 260 K€.

La hausse de chiffre d'affaires n'a cependant pas permis de générer de résultat.

La vente de murs massifs en bois n'a pas encore atteint les objectifs, les délais d'introduction sur ce marché étant assez longs.

Le groupe supporte encore des coûts liés au démarrage de la société MOULIN BOIS ENERGIE pour son activité de fabrication de granules de bois, qui a commencé à produire effectivement en mars 2012 : 6 embauches ont été réalisées en janvier 2012, afin que les salariés soient correctement formés pour assurer dès le mois de mars 2012, les tâches de fabrication.

2.2.2. Facteurs de risque

• Risques opérationnels

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou pour celle de production de granulés de bois. Pour cette dernière activité, la demande est forte et progresse car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

• Risques de marché

Le groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures. Il n'a pas souscrit d'instruments dérivés de couverture. Son endettement est en faible partie à taux variable (3% de l'endettement bancaire total), avec des taux inférieurs à 2.3 % l'an. Les clauses de variabilité sont essentiellement basées sur des moyennes d'EURIBOR, auxquelles s'ajoutent des marges de 1.5 % à 2.03%.

• Risques environnementaux

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (IPCE) pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Tout est mis en oeuvre dans l'entreprise pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

2.2.3. Perspectives 2013

Le groupe voit son activité progresser de manière significative, notamment grâce à la société MOULIN BOIS ENERGIE : cette société est en cours de développement important, avec un fort potentiel à court terme, compte tenu de son orientation « énergies renouvelables ».

Les deux activités de cogénération et de production de granules sont totalement opérationnelles.

Pour la cogénération, MOULIN BOIS ENERGIE est titulaire d'une autorisation d'exploiter délivrée le 25 février 2010. En janvier 2011, la société a signé le contrat d'achat par EDF de l'énergie produite par MOULIN BOIS ENERGIE, contrat qui prévoit la vente d'électricité, sur une durée de 20 ans.

Cette cogénération a commencé en juillet 2011 et les facturations à EDF sont depuis très régulières. La production est conforme à ce qui était attendu, et le fonctionnement technique est très satisfaisant.

La mise en route de la chaîne de production de granules a démarré effectivement en mars 2012. Les perspectives sont bonnes et les commandes sont en progression depuis le démarrage.

Des progressions sont également attendues sur le marché de la maison en bois massifs. La scierie MOULIN reçoit de plus en plus de demandes pour ce produit. Le processus de développement de cette activité est long. L'engouement sur le produit et son amélioration technique continue font envisager des développements intéressants. Le groupe continue à investir dans les hommes et dans des actions de communication pour y parvenir. Grâce à l'innovation dans les processus de fabrication, une demande de crédit impôt recherche a été faite.

2.3. Principes et méthodes comptables

2.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, clos au 31 août 2012, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.3.2. Changement de méthode

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31/08/2012 sont les mêmes que ceux au 31/08/2011. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

2.3.3. Estimation et hypothèses

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 99-02 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

2.3.4. Base de préparation des états financiers

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31 août 2012. Toutes les sociétés ont un exercice de 12 mois, débutant le 1er septembre 2011.

2.3.5. Principes et méthodes de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels.

- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

Aucun écart d'acquisition n'a été constaté.

Le groupe applique les méthodes préférentielles suivantes du règlement CRC-99-02 :

- Comptabilisation des engagements de retraite (cf § 2.3.15)
- Comptabilisation des contrats de location-financement (cf § 2.3.20)
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf § 2.3.22)

Ne sont pas applicables les méthodes suivantes :

- Activation des frais de développement
- Reclassement des écarts de conversion en résultat financier
- Prise en compte du résultat à l'avancement

2.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

2.3.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

2.3.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Lorsque des événements ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité.

Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

2.3.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

2.3.10. Stocks

- Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions avec les ONF et les particuliers. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à postériori, lorsque les bois sont coupés,

le cubage réel soit différent des cubages entrés en stock. Le stock et les dettes fournisseurs corrélatives sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influencer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

- Evaluation des produits finis :

Les produits finis de sciages sont évalués au prix de vente, moins une décote correspondant aux frais de commercialisation.

- Dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Aucune dépréciation n'a été constatée.

2.3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change constaté à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion, par rapport aux montants précédemment comptabilisés en euros, sont comptabilisées en écarts de conversion actifs ou passifs. Le cas échéant, les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés de non recouvrabilité.

2.3.12. Actifs financiers

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au coût d'achat.

2.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.3.14. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée.

2.3.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraite concernent les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. L'intégralité des engagements au 31/08/12 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :

- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective pure
- rotation lente
- taux d'actualisation : 3.5 %

- taux de cotisation patronale : 60 % pour la SA MOULINVEST, 37 % pour la SCIERIE MOULIN et 44 % pour MOULIN BOIS ENERGIE

2.3.16. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

2.3.17. Passifs éventuels et litiges

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

2.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 33.33%, la prise en compte d'un échéancier de reversement n'ayant pas d'impact significatif.

En application du CRC 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Compte tenu des perspectives de forte rentabilité dans les années qui viennent de la société MOULIN BOIS ENERGIE, ses déficits fiscaux propres sont activés au 31 août 2012 pour un montant cumulé de 619 K€.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1er septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Compte tenu des perspectives positives à venir pour les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE, le déficit d'intégration fiscale est activé pour un montant de 511 K€ au 31 août 2012. Il résulte de cette activation, un impôt différé actif de 170 K€.

2.3.19. Reconnaissance des produits

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile. Au 31 août, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs sont comptabilisés au prorata temporis des 8 mois écoulés.

2.3.20. Contrat de location et crédits baux

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

2.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières.

2.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission

En application du CRC 99.02, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

2.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 31 août 2012, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité, 9 033 de ses propres actions pour une valeur globale de 66 K€ à la clôture.

Les cessions de l'exercice ont dégagé des plus et moins-values : il en résulte un mali net de 7K€.

Ces opérations sont imputées, dans les comptes consolidés, sur les capitaux propres du groupe, pour un montant net d'impôt de 73 K€.

2.3.24. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social, hors titres d'autocontrôle (avis n°27 mai 1993 de l'OEC).

2.4. Périmètre de consolidation

2.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	95%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilière de ville, qui est détenue à 10% par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 31/08/2012 : 3 247 350 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

2.4.2. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation est resté identique entre le 31 août 2011 et le 31 août 2012.

2.5. Bilan

2.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
31-août-2011						
Frais d'établissement						
Frais de recherche						
Concessions, Brevets	168	50			2	220
Fonds commercial						
Autres immo incorporelles						
IMMO INCORPORELLES	168	50	0	0	2	220
Terrains	1 189	150			759	2 098
Constructions	5 770	10			1 589	7 369
Installations techniques	25 545	4 206	-631		1 744	30 864
Autres immo corporelles	652	433	-218		52	919
Immo en cours	3 549	747			-4 146	150
Avances et acomptes						
IMMO CORPORELLES	36 705	5 546	-849	0	-2	41 400
Titres participation						
Titres des sociétés M.E.						
Créances sur participations						
Autres titres immo	4	7				11
Prêts						
Autres immo financières	78	45	-20	0	20	123
IMMO FINANCIERES	82	52	-20	0	20	134
TOTAL	36 955	5 648	-869	0	20	41 754

Les investissements réalisés concernent essentiellement les installations de production de granules, et les derniers travaux du bâtiment et des agencements afférents qui les abrite.

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 9 564 K€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 3 615 K€.

(Dans le paragraphe 2.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

2.5.2. Amortissements des Immobilisations

Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	4 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement						0
Frais de recherche						0
Concessions, Brevets	108	36				144
Fonds commercial						0
Autres immo incorporelles						0
IMMO INCORPORELLES	108	36	0	0	0	144
Terrains	63	86				149
Constructions	1 967	370			7	2 344
Installations techniques	11 192	1 985	416			12 761
Autres immo corporelles	293	135	135			293
Immo en cours						0
IMMO CORPORELLES	13 515	2 576	551	0	7	15 547
TOTAL	13 623	2 612	551	0	7	15 691

La colonne « autres variations » constate la régularisation des amortissements de Immobilier de Ville, suite à un raccourcissement de la durée d'amortissement (pour la porter à la durée du bail à construction)

2.5.3. Stocks et en-cours

Stock 31/08/2012	Brut	Provision	Net
Matières premières	5 332		5 332
Encours de biens	54		54
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	1 648		1 648
Marchandises	18		18
TOTAL	7 052		7 052

Stock 31/08/2011	Brut	Provision	Net
Matières premières	6 368		6 368
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	962		962
Marchandises	32		32
TOTAL	7 362		7 362

2.5.4. Créances clients et autres créances

Au 31/08/2012	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Prêts			
Avances et acomptes versés	6	6	
Créances clients	3 159	3 159	
Actif d'impôt différé	342	342	
Autres créances	940	940	
Charges constatées d'avance	260	260	
TOTAL	4 707	4 707	0

Les actifs d'impôt différés sont constitués essentiellement :

- Par l'activation du déficit d'intégration fiscale, à hauteur de 170 K€
- Par l'activation du déficit de MOULIN BOIS ENERGIE, à hauteur de 206 K€

Au 31/08/2011	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Prêts			
Avances et acomptes versés			
Créances clients	2 992	2 992	
Actif d'impôt différé	496	496	
Autres créances	2 034	2 034	
Charges constatées d'avance	266	266	
TOTAL	5 788	5 788	0

2.5.5. Actifs financiers

- Au 31/8/2012 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :

SG MONETAIRE PLUS : 1 315 K€

La provision pour dépréciation du 31/8/2011 de 21 K€ a été reprise pour sa totalité au 31/8/2012 suite à la cession des titres dépréciés. Aucune nouvelle provision n'a été constatée.

- Au 31/8/2011 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :

Actions FAURECIA : 11 K€

Actions INFOGRAMMES : 7 K€

Actions VIVENDI UNIVERSAL : 6 K€

Actions EUROTUNNEL : 6 K€

Actions MICHELIN : 2 K€

Soit un total brut de : 32 K€

Lorsque le cours de clôture de ces titres était inférieur à leur prix d'achat, une provision pour dépréciation a été constatée : 21 K€ au 31/8/2011, soit un total net de 11 K€

2.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

La marge brute d'autofinancement dégagée est de 2 444 K€. Les règlements des importantes dettes sur immobilisations du 31/8/2011 ont conduit à une forte hausse du besoin en fonds de roulement de - 2 014 K€. Les flux de trésorerie générés par l'activité sont positifs de 430 K€.

En ce qui concerne les flux liés aux investissements, ils sont négatifs de 4 865 K€ : les investissements se sont élevés à 4 965 K€ et les cessions d'immobilisations à 100 K€.

Afin d'assurer le financement de ces investissements, le groupe a eu recours :

- A des augmentations de capital pour un total de 4 023 K€
- A la souscription d'emprunts pour 9 313 K€. Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 5 857 K€.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital. Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie augmenter de 3 045 K€.

2.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social

	EX. 31/08/2012	EX. 31/08/2011
Nombre de titres à l'ouverture	2 478 778	52 500
Augmentation de capital	596 560	2 426 278
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	3 075 338	2 478 778

La société détient 9 033 actions propres à la clôture.

La valeur nominale des titres est de 1.20 €.

2.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 770	1 944	6 459	6 367
Emprunts en crédit-bail	2 709	1 166	1 543	0
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	17 483	3 114	8 002	6 367

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	130	130		
TOTAL	130	130	0	0

AU 31/8/2012	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	7 333		7 333
Emprunt Auxifip taux variable	150		150
Autres emprunts à taux fixe	5 428	1 530	6 958
Autres emprunts à taux variable	329	0	329
Dettes financières auprès des établissements de crédit	13 240	1 530	14 770
Dettes financières des contrats de crédit-bail	2 709		2 709
Autres dettes financières		4	4

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées à hauteur de 478 k€ d'emprunts à taux variable.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 90.47 % (Endettement à long terme / Capitaux propres : $12\,826 / 14\,177 = 90.47\%$)

AU 31/08/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	10 050	3 173	2 878	3 999
Emprunts en crédit-bail	3 294	1 174	2 032	88
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	13 348	4 351	4 910	4 087

AU 31/08/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	391	391		
TOTAL	391	391	0	0

AU 31/08/2011	Garanties	Non Garanties	Total
Crédit court terme lié à emprunt Auxifip taux fixe	2 202	300	2 502
Crédit court terme lié à emprunt Auxifip taux variable			0
Autres emprunts à taux fixe	5 346	1 572	6 918
Autres emprunts à taux variable	630	0	630
Dettes financières auprès des établissements de crédit	8 178	1 872	10 050
Dettes financières des contrats de crédit-bail	3 294		3 294
Autres dettes financières		4	4

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

L'emprunt Auxifip avait été définitivement signé avant la clôture au 31 août 2011, mais pour des raisons matérielles, le déblocage effectif n'a eu lieu que début septembre 2011. Dans l'attente du déblocage définitif, le financement de l'usine de cogénération était assuré par des prêts relais, sous forme de billets de trésorerie souscrits auprès de différents établissements financiers, pour un montant total de 2 500 000€. Bien que ces billets de trésorerie soient d'une durée inférieure à 3 mois, ils ont été traités en emprunts et non en découvert bancaire, puisqu'ils auraient dû être remboursés avant le 31 août 2011 si l'emprunt d'AUXIFIP avait été débloqué avant cette même date. Sur cet exercice, les 2 500 000 € ont été remboursés en totalité, puisque l'emprunt définitif de 7 519 300 € a été débloqué.

2.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions

	01/09/2011	Variation périmètre	Variation change	Dotations	Reprises	31/08/2012
Provision pour litiges				50		50
Provisions pour risque et charge y compris pour pension	36			7		43
Passif d'impôt différé	410				410	0
TOTAL	446	0	0	57	410	93

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont la scierie MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE et MOULINVEST. L'intégralité des engagements au 31/08/2012 a fait l'objet d'une provision.

Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

2.5.10. Litiges et passifs éventuels

La société MOULIN BOIS ENERGIE a eu à connaître un litige de voisinage, pour lequel elle a gagné en cour d'appel.

Les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE ont fait l'objet d'un contrôle fiscal. Les conséquences financières du contrôle ont fait l'objet, par prudence, de la constitution d'une provision pour impôts, d'un total de : 50 K€, dont 47 K€ sont contestés par les sociétés.

2.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par la nécessité pour le groupe MOULINVEST d'avoir un stock important de matière première compte tenu de la diversité des exploitations forestières et des conditions de coupes parfois difficiles d'accès.

Le processus de comptabilisation des achats de grumes s'opère de la manière suivante :

A chaque convention d'achat signée avec les propriétaires ainsi que pour les contrats d'approvisionnement, ou encore les ventes publiques, un montant total est estimé selon le volume acheté, le montant de la coupe est alors comptabilisé en achat. Les conditions de règlement de ces achats diffèrent selon des modalités commerciales établies entre le vendeur et SCIERIE MOULIN, cela peut-être du règlement comptant à la signature de la convention, paiement en fin d'exploitation (l'exploitation peut débiter 2 ans après la signature) ou à l'enlèvement des bois. Le délai de paiement est en général au maximum de 60 jours. Lorsque la coupe est totalement rentrée en scierie nous pouvons établir un volume réel et ajuster l'achat en comptabilité.

En ce qui concerne les ventes publiques, l'ONF (Office national des forêts) fixe des conditions de règlement régie par le code des ventes publiques. Ces règlements se font en partie au comptant et le solde est divisé en plusieurs échéances pouvant aller jusqu'à 10 mois.

Les produits constatés d'avance correspondent à des subventions d'investissement obtenues par les sociétés SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE et IMMOBILIER DE VILLE.

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	72	72		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 760	5 760		
Dettes sur immobilisations	1 117	1 117		
Dettes fiscales et sociales	173	173		
Autres dettes	256	256		
Produits constatés d'avance	1 400	1 400		
TOTAL	8 778	8 778	0	0

AU 31/08/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 021	6 021		
Dettes sur immobilisations	3 323	3 323		
Dettes fiscales et sociales	992	992		
Autres dettes	225	225		
Produits constatés d'avance	1 474	1 474		
TOTAL	12 035	12 035	0	0

2.6. Compte de résultat

2.6.1. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation dégagé est de 706 K€ contre 586 K€ au 31/8/2011.

Le groupe a connu une forte hausse d'activité, avec un chiffre d'affaires en progression de 18.5 % par rapport à l'exercice 31/8/2011. La hausse la plus significative porte sur l'activité de cogénération d'électricité de MOULIN BOIS ENERGIE, qui a été exercée sur 12 mois, contre seulement 1 mois sur l'exercice précédent.

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 2.8.2.1

2.6.2. Résultat financier

La reprise de provision pour dépréciation des VMP s'explique par la cession de la totalité des titres qui étaient dépréciés.

PRODUITS FINANCIERS	31/08/2012	31/08/2011
Revenus des participations		
Revenus de placements		
Escomptes obtenus	2	2
Produits de cession	8	
Ecart de conversion		
Reprises sur provisions pour dépréciation des VMP	41	131
Différences positives de change		
Autres produits financiers	5	
TOTAL	56	133

Les nombreux financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous.

CHARGES FINANCIERES	31/08/2012	31/08/2011
Intérêts bancaires	629	295
Intérêts sur crédit bail	153	202
Escomptes accordés	40	33
Perte de change		
Charges nettes sur cession VMP	23	112
Dotations financières		
Autres charges financières		
TOTAL	845	642

2.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/08/2012	31/08/2011
Produits de cessions d'immobilisations	100	144
Quote-part de subvention	74	1
Autres opérations en capital		
Ecart d'acquisition		
Profit sur report d'impôt		
Reprises sur provisions		
Annulation de dette prescrite		
Produits divers (Régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	48	20
TOTAL	222	165

CHARGES EXCEPTIONNELLES	31/08/2012	31/08/2011
Cession d'immobilisations	312	141
Ecart d'acquisition		
Perte sur report d'impôt		
Malis sur cession d'action		
Dotation aux provisions	49	
Pénalités	7	2
Charges diverses	24	11
TOTAL	392	154

2.7. Autres informations

2.7.1. Effectif du groupe

	31/08/2012	%	31/08/2011	%
Cadres	13	19%	12	20%
A. M. et techniciens	12	18%	13	21%
Employés	6	9%	4	7%
Ouvriers	36	54%	32	52%
TOTAL	67	100%	61	100%

2.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (K€)

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

Ventilation	31/08/2012	31/08/2011
Impôts courants	-7	165
Impôts différés	-85	-95
TOTAL	-92	70

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :
Ce rapprochement se présente de la façon suivante:

Montant de la différence	31/08/2012	31/08/2011
Résultat avant impôt	-252	88
Taux normal d'impôt en France	33,33%	33,33%
Impôt théorique (A)	-84	30
Impôt réel (B)	-92	70
TOTAL	8	-40

Éléments de rapprochement	31/08/2012	31/08/2011
Amortissement des écarts d'acquisition		
Effets des différences de taux d'imposition		
Effets de la variation du taux (report variable)		
Résultats taxés aux taux réduits		7
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)	-13	-25
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	-37	-22
Dif. temporaires résultat comptable/imposable		
Imposition forfaitaire annuelle et impact intégration fiscale.		
Crédits d'impôts	58	
Autres		
MONTANT RAPPROCHÉ	8	-40

2.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social. Compte tenu des différentes modifications du nombre d'actions constituant le capital de MOULINVEST dans le courant de la période, le nombre d'actions retenu dans le calcul est le nombre moyen de l'exercice calculé au prorata temporis des différentes périodes.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = - 138 417 € / 2 640 607 = - 0,052419 €

2.7.4. Parties liées

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaîne de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a investi. La charge de loyer correspondante est de 42 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 31/08/2012, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 136 K€.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 42 K€ dans la SCIERIE MOULIN au 31/08/2012, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS étant nulle.

2.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires provisionnés pour la situation au 31/08/2012 au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :

SA MOULINVEST : 85 009 € HT

SAS SCIERIE MOULIN : 15 505 € HT

SAS MOULIN BOIS ENERGIE : 5 292 € HT

2.7.6. Rémunération des organes de direction

Les seuls organes de direction rémunérés dans la société consolidante sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 170 071 € bruts.

2.7.7. Frais de recherche et développement

Le montant des frais de recherche et développement, inscrits en charges dans les comptes consolidés au 31/08/2012, s'élève à 96 538 €.

2.7.8. Evénements postérieurs à la date de situation

NEANT

2.8. Information sectorielle

2.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)

	31/08/2012	%	31/08/2011	%
France	21 389	89,81%	18 214	90,62%
Europe	1 721	7,23%	1 622	8,07%
Amérique	171	0,72%	119	0,59%
Asie	44	0,18%	11	0,05%
Afrique	492	2,07%	133	0,66%
TOTAL	23 817	100%	20 099	100%

2.8.2. Segmentation par secteur d'activité (K€)

2.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	31/08/2012	%	31/08/2011	%
Scierie	18 356	77,07%	19 803	98,53%
Granulés / Poeles à bois	1 274	5,35%	41	0,20%
Cogénération électricité	4 183	17,56%	255	1,27%
Autres	4	0,02%		
TOTAL	23 817	100%	20 099	100%

2.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité

	31/08/2012	%	31/08/2011	%
Scierie	21 916	52,49%	21 333	57,73%
Granulés / Poeles à bois	7 347	17,60%	3 572	9,67%
Cogénération électricité	12 220	29,27%	11 855	32,08%
Autres	271	0,65%	195	0,52%
TOTAL	41 754	100%	36 955	100%

Parmi ces immobilisations, celles qui sont réalisées sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors groupe), sont les suivantes :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 4691 K€ de valeur brute et 4 387 K€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 K€ de valeur brute et 135 K€ de valeur nette comptable.

2.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (K€)

Le système d'information de la société ne permet actuellement pas de déterminer un résultat par zone géographique.

2.9. Engagements hors bilan

2.9.1. Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/08/2012, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés était de 4 912 heures.

2.9.2. Engagements financiers donnés et reçus

- Engagements donnés

Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 8 900 000 €
Concernant cet emprunt, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO.

Caution solidaire : emprunts souscrits par la SCIERIE MOULIN S.A.S. auprès de la Société Générale, le Crédit Coopératif, le Crédit Agricole Loire Haute-Loire et la Banque Rhône-Alpes : 328 051 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par la SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise : 1 000 000 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par la SARL IMMOBILIER DE VILLE auprès du Crédit Lyonnais : 570 980 €

Blocage du compte courant MOULINVEST chez SCIERIE MOULIN, en garantie du financement d'un parc à grumes en co-baillage consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Banque Rhône-Alpes, la Caisse d'Epargne et la Banque Populaire Rives de Paris : 1 000 000 €

Scierie Moulin S.A.S.

Effets escomptés non échus : 369 142 €

Nantissement du fonds de commerce à hauteur de :

- 1 200 000 € en principal, en concurrence et au même rang pour les quatre banques (Société Générale, Crédit Coopératif, Crédit Agricole Loire et Haute-Loire, et Banque Rhône-Alpes). Le total du capital restant dû sur les emprunts correspondants s'élève à 328 051 €.
- 175 000 € en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, et nantissement de la souscription à 3% au capital de la société S.O.M.U.D.I.M.E.C., pour le Crédit Coopératif. Le total du capital restant dû sur l'emprunt correspondant s'élève à 148 072 €.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 3 248 000 €

Concernant cet emprunt, la SAS MOULIN s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

Moulin Bois Energie S.A.S.

A titre de garanties au profit d'AUXIFIP :

- Gage sans dépossession des équipements mobiliers,
- Cession de créances professionnelles à hauteur de 7 481 768 €.

S.C.I. de Ville

A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :

- Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,
- Hypothèque complémentaire de 100 000 €.

Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 458 298 €.

S.A.R.L. Immobilier de Ville

A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € (capital restant dû au 31/08/2012 : 3 247 350 €) et 601 000 € (capital restant dû au 31/08/2012 : 561 299 €) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :

- Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain
- Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,
- Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE

- Engagements reçus

Moulinvest S.A.

Participation en risque d'OSEO : garantie 80% sur l'emprunt OSEO de 1 500 000 €.

Scierie Moulin S.A.S.

Contre-garantie OSEO SOFARIS pour pool bancaire 40% 131 220 €

Garantie OSEO pour un contrat de crédit-bail d'une ligne de sciage 255 335 €

Cautions bancaires reçues par la Société Générale pour diverses opérations (notamment coupes de bois) pour 365 792 €, à titre indicatif

Cautions données par le Crédit Coopératif pour la Scierie Moulin 300 000 €

Cautions de marchés divers répertoriées par HSBC 32 291 €

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 752 330.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 929 095.87 Euros et dégageant un bénéfice de 15 997.19 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2011 au 31/08/2012 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

La société MOULINVEST a procédé à une augmentation de capital d'un montant nominal de 55 880 euros par émission de 46 567 nouvelles actions, le 28 septembre 2011 (prime d'émission liée : 422 828 euros).

Suite à son passage du groupe de cotation E1 (placement privé) au groupe de cotation E2 (offre au public) du marché Alternext de NYSE Euronext, elle a procédé à une autre augmentation de capital d'un montant nominal de 659 992 euros par émission de 549 993 nouvelles actions, le 8 juin 2012 (prime d'émission liée : 3 299 958 euros).

Le 1er septembre 2011, la société MOULINVEST a signé une convention d'intégration fiscale avec deux de ses filiales : les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE.

- Règles et méthodes comptables -

(Code de Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société MOULINVEST a eu différents types de relations avec les autres sociétés du groupe : achats et ventes de prestations de services. L'ensemble de ces relations sont régies en fonction de conventions de prestations élaborées au niveau du groupe. Il n'existe aucune autre relation avec les parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

- Complement d'informations relatif au bilan -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	693 708		513 092
Matériel de transport	57 500		31 453
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 265		8 914
TOTAL	59 765		40 367
Autres participations	8 707 175		1 692 207
Prêts, autres immobilisations financières	75 000		129 585
TOTAL	8 782 175		1 821 792
TOTAL GÉNÉRAL	9 535 648		2 375 251

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			1 206 801	1 206 801
Matériel de transport		37 623	51 330	51 330
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 179	11 179
TOTAL		37 623	62 509	62 509
Autres participations		0	10 399 381	10 399 381
Prêts, autres immobilisations financières		63 472	141 113	141 113
TOTAL		63 472	10 540 495	10 540 495
TOTAL GÉNÉRAL		101 095	11 809 804	11 809 804

Position des entreprises liées au 31 août 2012 : 10 399 381 euros, soit la totalité des autres participations :

- dont titres de participation : 3 710 769 euros

- dont créances rattachées à des participations : 6 688 613 euros

Au 31 août 2012, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par la SNC GILBERT DUPONT, 9 033 de ses propres actions pour une valeur globale de 66 113 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 64 189 euros, une dépréciation a été constatée pour 1 924 euros.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277100 (Actions propres contrat de liquidité). Les mouvements de l'exercice ont fait l'objet de plus et moins values selon la méthode FIFO : le boni global sur rachat d'actions s'élève à 64 euros, et le mali global sur rachat d'actions à 7 297 euros.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	134 818	284 767		419 585
Matériel de transport	8 541	13 629	8 601	13 569
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 167	1 727		2 894
TOTAL	9 708	15 356	8 601	16 463
TOTAL GÉNÉRAL	144 525	300 123	8 601	436 048

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.TOTAL	284 767				
Matériel de transport	13 629				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 727				
TOTAL	15 356				
TOTAL GÉNÉRAL	300 123				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	6 096	512			6 608
TOTAL	6 096	512			6 608

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières		1 924			1 924
TOTAL		1 924			1 924
TOTAL GENERAL	6 096	2 436			8 532
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		512			
financières		1 924			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	6 688 613	6 688 613	
Autres immobilisations financières	141 113	66 113	75 000
Autres créances clients	590 567	590 567	
Impôts sur les bénéfices	155 826	155 826	
Taxe sur la valeur ajoutée	63 438	63 438	
Débiteurs divers	220 642	220 642	
Charges constatées d'avance	7 082	7 082	
TOTAL	7 867 280	7 792 280	75 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	29 560	29 560		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 509 945	308 507	1 201 439	
Fournisseurs et comptes rattachés	262 096	262 096		
Personnel et comptes rattachés	40 729	40 729		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 307	52 307		
Taxe sur la valeur ajoutée	96 782	96 782		
Autres impôts taxes et assimilés	32 113	32 113		
Groupe et associés	125 322	125 322		
TOTAL	2 148 855	947 416	1 201 439	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 297			

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 6 688 613 euros
- créances clients : 588 573 euros
- autres créances (TVA et débiteurs divers) : 220 187 euros
- dettes fournisseurs : 27 077 euros
- autres dettes (TVA) : 66 075 euros

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

- EN DEBUT D'EXERCICE : 2 478 778 actions d'une valeur nominale de 1.20 euro, soit un capital social de 2 974 533.60 euros.
- 28/09/2011 : Augmentation de capital de 55 880.40 euros par émission de 46 567 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1.20 euro.

Le capital est alors de 3 030 414 euros : 2 525 345 actions d'une valeur nominale de 1.20 euro.

- 8/06/2012 : Augmentation de capital de 659 991.60 euros par émission de 549 993 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1.20 euro.

Le capital est alors de 3 690 405.60 euros : 3 075 338 actions d'une valeur nominale de 1.20 euro.

- EN FIN D'EXERCICE : 3 075 338 actions d'une valeur nominale de 1.20 euro, soit un capital social de 3 690 405.60 euros.

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al 4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	1 206 801	33.33
TOTAL GÉNÉRAL	1 206 801	

Les frais d'augmentation de capital sont consécutifs aux augmentations de capital du 29/12/2010 (frais : 461 115 euros), du 7/04/2011 (frais : 232 593 euros), du 28/09/2011 (frais : 59 302 euros) et du 8/06/2012 (frais : 453 790 euros) : ils sont amortis linéairement sur 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Concernant les immobilisations corporelles, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	de 4 à 5 ans
Matériel info. et de bureau	Linéaire	de 3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 531-2/21 et 532-6)

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour ce faire. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'usage pour la société. Cette valeur d'usage est appréciée par référence aux capitaux propres, aux résultats et aux perspectives de rentabilité des sociétés dont les titres sont détenus.

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode du coût moyen pondéré.

Dépréciation des valeurs mobilières

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art.531-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont fait l'objet d'une plus-value latente de 1 979 euros.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	405 187
Autres créances	220 642
Disponibilités	801
TOTAL	626 630

Position des entreprises liées :

- créances clients et comptes rattachés : 403 193 euros
- autres créances : 217 375 euros

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 036
Emprunts et dettes financières diverses	126
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 554
Dettes fiscales et sociales	105 241
TOTAL	251 957

Position des entreprises liées :

dettes fournisseurs et comptes rattachés : 27 077 euros

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 082
TOTAL	7 082

- Complement d'informations relatif au compte de resultat -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 531-2/15)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations à des entreprises liées	922 102
Prestations diverses à d'autres clients	6 994
TOTAL	929 096

Rémunération des dirigeants

(Code du Commerce Art. 123-196; PCG Art. 531-3, 532-11, 532-12)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
Des organes de direction ou de gérance	170 071
TOTAL	170 071

Les organes de direction sont le président du conseil d'administration et les deux directeurs généraux.

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 531-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	5	
TOTAL	5	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2 et Art. 532-12)

	Charges financières	Produits financiers
TOTAL	60 815	222 326
Dont entreprises liées		217 375

Les produits financiers concernant les entreprises liées sont constitués uniquement de revenus sur créances rattachées à des participations.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Code du Commerce Art. R 123-198)

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	21 236	
Résultat exceptionnel (hors participation)	5 238-	
Résultat comptable (hors participation)	15 997	

Le résultat fiscal de la société MOULINVEST est de 69 169 euros, ce qui génère un impôt sur les sociétés de 23 056 euros. Cet impôt devient nul du fait de l'intégration fiscale, issu du déficit d'ensemble du groupe intégré : ce déficit reportable s'élève à - 510 664 euros.

Les conventions signées stipulent que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 85 009 euros.

- Engagements financiers et autres informations -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		10 799 031
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	68 750	
Caution solidaire : emp. CR.COOP. chez MOULIN	96 801	
Caution solidaire : emp. CALHL chez MOULIN	81 250	
Caution solidaire : emp. BRA chez MOULIN	81 250	
Caution solidaire : emp.AUXIFIP/OSEO chez MBE	8 900 000	
Caution solidaire : emp. BCME chez SCI VILLE	1 000 000	
Caution solidaire : emp. LCL chez IM.DE VILLE	570 980	
Total (1)		10 799 031
(1) Dont concernant les filiales		10 799 031

Concernant l'emprunt de la société MOULIN BOIS ENERGIE auprès d'AUXIFIP et OSEO, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO pour l'emprunt contracté auprès de ces organismes par MOULIN BOIS ENERGIE.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SCIERIE MOULIN réunie extraordinairement le 12 octobre 2011, le compte courant MOULINVEST est bloqué à hauteur de 1 000 000 € chez la SCIERIE MOULIN, en garantie du financement d'un parc à grumes en co-baillage consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Banque Rhône-Alpes, la Caisse d'Épargne et la Banque Populaire Rives de Paris .

Engagements reçus

Participation en risque d'OSEO : garantie 80% emp. OSEO 1.5M	1 200 000
TOTAL	1 200 000

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				20 682	20 682
Amortissements - dotations de l'exercice				550	550
TOTAL				550	550
Redevances payées - exercice				4 559	4 559
TOTAL				4 559	4 559
Redevances restant à payer - à un an au plus - entre 1 et 5 ans				5 075 14 380	5 075 14 380
TOTAL				19 456	19 456

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- méthode retenue : rétrospective pure
- rotation lente
- taux d'actualisation : 3.5%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	2 340	4 268	6 608
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/08/2012 , le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 240 heures.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 531-2/20, Art. 532-12)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation ;	
- Provision C3S	1 4325
Autres :	
- Provision pour retraite	512
- Plus-value latente sur OPCVM	1 980
Total des allègements	3 917
Déficits reportables	510 664

Les allègements de la dette future d'impôt s'élèvent à 1 306 euros :

- provision C3S : $1\,425 \times 33,33\% = 475$ euros
- provision pour retraite : $512 \times 33,33\% = 171$ euros
- plus value latente sur OPCVM = 660 euros

L'allègement de la dette future d'impôt sur le déficit reportable, issu de l'intégration fiscale avec les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE, s'élève à 170 221 euros ($510\,664 \times 33,33\%$).

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(Code du Commerce Art. R 123-197 5°; PCG Art. 531-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MOULINVEST	SA	3 690 406	Z.A. de Ville 43220 DUNIERES

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15
et Art. R 123-197;
PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenues		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS SCIERIE MOULIN	2 314 338	1 453 398	95,00	1 526 469	1 526 469	2 430 198		20 028 784	546 093-	
- SAS MOULIN BOIS ENERGIE	2 425 000	624 330	90,00	2 182 500	2 182 500	3 781 595		5 469 319	67 824-	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL IMMOBILIER DE VILLE	10 000	72 696-	10,00	1 000	1 000	450 974		497 000	40 505-	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Pour le montant des cautions et avals donnés par la société MOULINVEST à ses filiales : se reporter au paragraphe «ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS : Engagements donnés» de la présente annexe

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant	Imputé au compte
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- Prix vente éléments actifs cédés	31 660	77500000
- Boni sur rachat d'actions	64	77830000
TOTAL	31 724	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- Amendes et pénalités	642	67120200
- Valeur nette comptable éléments actifs	29 023	67500000
- Mali sur rachat d'actions	7 297	67830000
TOTAL	36 962	

Transferts de charges

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant
Avantages en nature véhicules	18 240
Remboursement d'assurances	3 267
TOTAL	21 507

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 531-2/21)

Quantité	Désignation	Montant
56	SG MONETAIRE PLUS	1 314 146
TOTAL		



Z.A. de Ville
43220 DUNIERES
Tél . 04 71 61 70 02

www.moulinvest.com

